

Mon kit de prévention inondation et sécheresse géotechnique pour agir à mon échelle



MAIF

assureur militant

Zoom sur votre adresse

City Park 07130 Soyons



Votre adresse n'est pas enregistrée par MAIF dans le cadre de l'utilisation de l'outil « Aux Alentours par MAIF ».

Les risques à votre adresse



Sécheresse géotechnique Faible



Inondations Moyen



Les chiffres clés de la commune

14

arrêts CATNAT
depuis 1982



100 %

de la surface exposée
à la sécheresse
géotechnique



31 %

de la surface exposée
à l'inondation



Ce descriptif n'est pas un état des risques conforme aux articles L-125-5 et R125-26 du code de l'Environnement. Ce descriptif est délivré à titre uniquement informatif et n'a pas de valeur contractuelle.

Inondations



Exposition au risque : Moyen

Une inondation est une submersion ponctuelle d'origine naturelle d'une zone habituellement hors d'eau. Elle peut relever d'un phénomène régulier ou catastrophique pouvant se produire lentement ou très rapidement. Elle peut être liée à différents événements :

- les submersions marines,
- la remontée des nappes phréatiques
- le ruissellement
- le débordement des cours d'eau (crues lentes, crues rapides)



Les deux étapes pour protéger votre habitation

Si on ne peut pas lutter contre la montée des eaux, il est possible de protéger votre logement des conséquences d'une inondation. On vous explique comment faire.

Première étape : réaliser un diagnostic inondation

Avant tout, il est conseillé de réaliser un diagnostic avec un expert pour évaluer les risques. Cette étape importante permet de trouver les solutions les plus adaptées à votre habitation.

Le déroulement du diagnostic inondation



- | | |
|---|---|
| 1 Piscine non balisée | 5 Chaudière inondée ou cuve d'hydrocarbures non arrimée |
| 2 Huisseries & plinthes sensibles à l'eau | 6 Circuits électriques partiellement inondés |
| 3 Revêtement de sol sensible à l'eau | 7 Zone refuge non existante |
| 4 Portes et fenêtres non étanches | ... Etc... |

- 1 **Un expert se déplace chez vous** pour identifier les zones vulnérables de votre habitation. Le rendez-vous dure 1 à 2 heures.
- 2 **Il vous conseille et estime le montant des aménagements** à réaliser pour vous protéger et sécuriser votre habitation.
- 3 **Il vous envoie un rapport détaillé** après sa visite. Si vous décidez de mettre en place les solutions, nous pouvons vous accompagner.

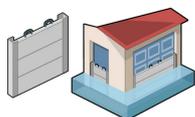


En savoir plus sur le diagnostic inondation

Deuxième étape : mettre en place les solutions

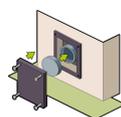
Une fois votre diagnostic réalisé, vous connaissez les solutions les plus efficaces pour protéger votre maison. Notre partenaire Isoflots propose plusieurs solutions anti-inondation (barrière, batardeau, volet anti-inondation ...) que vous pouvez installer vous-même ou faire installer. C'est vous qui décidez !

Les 8 solutions pour protéger son habitation



Batardeaux

Ils limitent ou empêchent les entrées d'eau au niveau des portes et des fenêtres.



Trappes étanches

Elles limitent ou empêchent les entrées d'eau au niveau des voies d'aération et autres ouvertures.



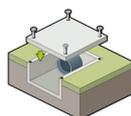
Zone refuge

Cette zone permet de se mettre à l'abri de l'eau en attendant l'intervention des secours ou la décrue.



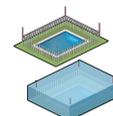
Ancrage abris

Cette solution permet d'éviter que votre abri ne soit emporté par le courant.



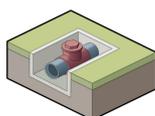
Verrou

Ils limitent ou empêchent les infiltrations d'eau au niveau des regards.



Balisage piscine

Cette solution permet de délimiter le périmètre de la piscine en cas de crues et d'éviter de tomber dans le bassin.



Clapets anti-retour

Ils empêchent le reflux de l'eau dans vos canalisations. Si le flux change de sens, le clapet se ferme.



Sécurisation cuves

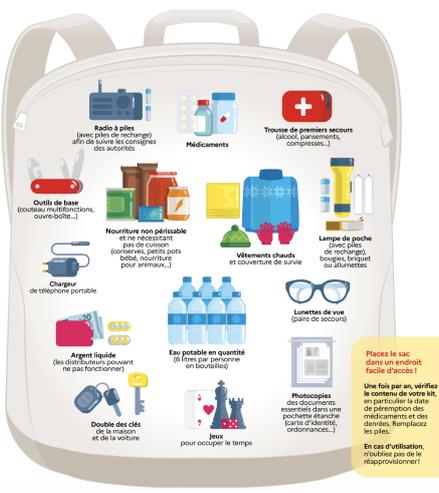
Cette solution évite que les cuves soient emportées par le courant et limite les fuites.



En savoir plus sur les solutions

Comment me protéger ?

Se protéger efficacement en cas de crise urgente nécessite une préparation adéquate. Découvrez les outils et les stratégies pour garantir votre sécurité et celle de vos proches.



Le kit d'urgence 72H

En cas de crise, les consignes des autorités aux habitants peuvent être de quitter immédiatement leur domicile, ou de rester chez eux jusqu'à l'arrivée des secours. Dans les deux cas, il faut les inciter à préparer en amont un sac contenant de quoi vivre pendant 3 jours en autonomie.

[Télécharger le kit](#)

Placez le sac dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !



Le plan individuel de mise en sûreté

Pour se tenir prêt à faire face aux risques majeurs (inondation, tempête, accident industriel, ...), il est important de se préparer. Le PIMS vous propose une méthode simple, accessible à tous en quelques minutes seulement, en renseignant un document synthétique.

[Télécharger le PIMS](#)

Sensibilisation au risque inondation

Que dois-je faire et à quel moment ... avant l'arrivée de l'eau ?



Que dois-je faire et à quel moment ... avant l'arrivée de l'eau ?

J'imagine que j'ai 3 jours, 3 heures, 3 minutes* avant l'arrivée de l'eau. Une inondation n'est pas forcément un événement soudain, elle peut être anticipée. Quels sont les bons gestes à faire et surtout à quel moment ?

[Commencer le quiz](#)

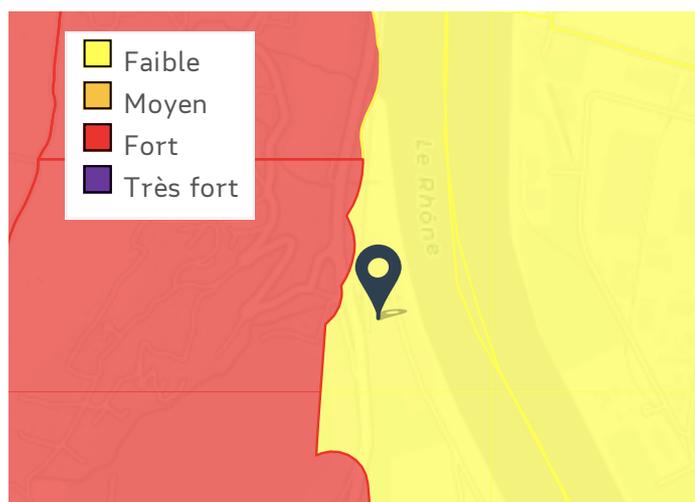
Sécheresse géotechnique



Sécheresse géotechnique

Exposition au risque : Faible

La sécheresse géotechnique est le nom donné au phénomène de retrait-gonflement des argiles, processus naturel où les sols argileux gonflent lorsqu'ils sont humides et se rétractent lorsqu'ils sont secs, ce qui peut causer des dégradations sur les structures construites sur ces sols.



Les 4 conseils pour protéger son habitation



- 1 Vérifier la bonne étanchéité des réseaux d'eau** (eaux pluviales, eaux usées)
- 2 Éloigner la végétation** pour éviter l'effet de succion de plantes qui assèchent les sols (distance égale à au moins 1.5 fois la hauteur de l'arbre à taille adulte).
- 3 Imperméabiliser le contour du bâti** via une membrane ou un trottoir pour garder un taux constant d'humidité aux abords et limiter l'évaporation.
- 4** Si votre terrain est en pente, **prévoir un drainage déporté.**

